Syndicat Local *FO Justice* CP MOULINS-YZEURE

Lettre ouverte

Direction de l'Administration Pénitentiaire
Direction de l'Administration Interrégionale
Directeur du Centre Pénitentiaire de Moulins

Objet: **Propos inacceptables de Madame la Directrice Adjointe du CP de Moulins-Yzeure.**

Madame, Messieurs

Comme vous le savez, il y a quelques jours de cela, les agents de la Maison Centrale **ont déposé les clefs,** en connaissez-vous réellement les causes? Outre l'absence de soutien par notre hiérarchie suite à l'agression d'un agent la veille, des paroles très graves et infâmes ont été tenues par notre directrice adjointe, elles nous ont été rapportées par des agents mais aussi par des premiers surveillants et officiers qui ont été scandalisés de l'attitude immorale de celle-ci.

«Moins de dix agents sur le CP valent quelques choses, les autres ne sont que des bons à rien»
«Les bons à rien peuvent se prendre un coup de lame j'en ai rien à foutre»
«Les tracts je me torche le cul avec»

Nous tenons à rappeler à cette dame que tout ne lui est pas permis, le statut de directrice adjointe lui impose de ne pas être vulgaire dans le comportement qu'elle adopte quotidiennement et que **son niveau de copinage avec ses «ex associés syndicaux» est beaucoup trop visible aux yeux de tous.**

Madame, Messieurs les Directeurs de l'Administration Pénitentiaire, Monsieur le Directeur de l'établissement de Moulins-Yzeure, ***FO Justice*** vous demande de lui faire un rappel simple: Les surveillants sont en première ligne, seuls à l'étage, **et travaillent dans des conditions exécrables,** il est donc obligatoire de leur accorder le respect qu'ils méritent, de lui remémorer les règles de déontologie et surtout nous demandons que son poste soit ouvert à la prochaine CAP de mobilité des directeurs, car avec ses paroles abjectes, Madame la Directrice adjointe doit partir!

Madame la Directrice adjointe, pour faire passer des messages efficacement, il est essentiel d'être un bon pédagogue, la pédagogie est une compétence qui peut être acquise par une formation, de plus, il est important de choisir le niveau de vulgarisation approprié à la situation en utilisant la politesse plutôt que l'insulte.

Les personnels de la Maison Centrale de Moulins ne seront pas réceptifs à des consignes de service si leur hiérarchie ne les respecte pas.

Pour cela, il est primordial d'être humble, d'honorer ses agents et d'éviter la colère, qui nuit à la santé de son auteur ainsi qu'au bien-être de son entourage.

Madame, Messieurs les Directeurs de l'Administration Pénitentiaire, ***FO Justice*** vous demande également **des formations continues et adaptées aux chefs de service pour assumer pleinement leurs responsabilités et lutter contre les souffrances au travail, ce qui a de graves conséquences pour les agents.**

Le bureau local *FO Justice* se réserve le droit de saisir la justice pour des propos diffamatoires, le DI doit réagir et intervenir rapidement pour régler la situation et stopper la progression de l'irrespect et l'insolence de Madame la Directrice adjointe envers le personnel.
Nous irons jusqu'au garde des sceaux s'il le faut afin qu'il prenne des mesures strictes.

Les membres du bureau local *FO Justice*